

Initiatives parlementaires

Pour atteindre cet objectif, nous aurons besoin de la main-d'oeuvre spécialisée capable d'opérer les machines et de travailler dans les ateliers ainsi que les bureaux disséminés un peu partout au Canada, augmentant ainsi de façon considérable la productivité et les ressources humaines dont le Canada aura besoin pour survivre et prospérer au XXI^e siècle, en dépit de la concurrence que pourront lui livrer de nombreux pays où les salaires sont bas dans les zones d'activité traditionnelles de nos secteurs de fabrication actuels.

Comment pourrions-nous arriver à faire comprendre la nécessité de former des travailleurs en vue des métiers de l'avenir? En premier lieu, selon moi, nous devons reconnaître que notre gouvernement semble déterminé non pas à accroître son aide aux programmes de formation, mais bien au contraire à la réduire. Si nous considérons la période qui s'est écoulée entre 1985 et 1991, et si nous examinons par exemple le Programme de planification de l'emploi, nous constatons que le gouvernement a commencé en 1985 par y consacrer en tout 1,4 milliard de dollars.

En fait, il affectait moins de 1 milliard de dollars à la formation. Une partie servait à financer d'autres programmes. Le gouvernement a accordé une première augmentation en 1986-1987, puis une seconde en 1990. Puis il l'a diminué en 1991. Ainsi donc, à compter de cette année, la Planification de l'emploi dispose d'un budget de 1,4 milliard de dollars, soit exactement le même montant qu'en 1985, et ce malgré la hausse importante des frais de formation enregistrée depuis 1985.

• (1410)

Nous avons observé certaines augmentations dans le régime d'assurance-chômage, mais il est extrêmement difficile de déterminer si ces hausses suffisent à compenser l'augmentation des coûts des programmes de formation qui ne profitent pas de la majoration des dépenses.

Je ne prétends pas que la solution à ces problèmes soit simplement de dépenser encore plus. Cela a d'ailleurs contribué au problème par le passé, particulièrement quand le Parti libéral était au pouvoir, lui qui a longtemps cru qu'il pouvait résoudre les problèmes simplement en augmentant les dépenses. Je crois cependant que les fortes compressions budgétaires, qui sont appliquées aux programmes de formation au moment où nous avons

désespérément besoin de formation au Canada, rendent la situation beaucoup plus difficile.

Néanmoins, la solution que nous proposons comporte trois volets. Premièrement, il faut absolument que les grandes sociétés au pays reconnaissent qu'elles ont un rôle à jouer dans la formation de la main-d'oeuvre. Nous avons découvert par exemple dans ma circonscription, partout dans le comté de Windsor et d'Essex, que la plupart des programmes de formation et des bons programmes d'apprentissage étaient offerts par les petites et moyennes entreprises. Les grandes sociétés viennent ensuite leur voler leurs employés, en leur offrant une bien meilleure rémunération. Elles réussissent ainsi à mettre la main sur des employés qualifiés sans jamais avoir eu à mettre sur pied des programmes de formation pour accroître le nombre d'ouvriers qualifiés.

Nous avons déjà proposé un certain nombre de mesures pour régler ce problème. Ainsi, il serait très logique d'imposer une taxe de formation à toutes les entreprises ayant atteint une certaine taille. Ces entreprises pourraient utiliser cet argent pour établir leurs propres programmes de formation, auquel cas, elles n'auraient pas à payer la taxe de formation.

En fait, si les coûts de leurs programmes de formation dépassaient le montant de la taxe de formation, le gouvernement pourrait même leur consentir des subventions à la formation en utilisant les taxes de formation versées par les sociétés qui, elles, n'offrent aucune formation à leurs employés.

Autrement dit, il s'agirait d'un processus de redistribution au sein du secteur des entreprises, permettant à celles qui prennent leurs responsabilités de formation au sérieux d'obtenir un encouragement et un soutien à cette fin. C'est une mesure que nous devrions établir.

Nous devrions également reconnaître que pour être efficace, la formation doit se faire en cours d'emploi. Un système de taxe de formation contribuerait à l'assurer, mais je pense qu'il faudrait également faire savoir aux gouvernements provinciaux de tout le pays que le palier fédéral de gouvernement est prêt à fournir un soutien aux provinces pour les activités de formation, mais que ces activités de formation, offertes par exemple dans le cadre des divers collèges communautaires, doivent inclure une composante très importante de formation en cours d'emploi.